

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING



Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.  
 Abonnements : Pour Roubaix, 25 francs par an.  
 Pour six mois, 14 »  
 Pour trois mois, 7 50 »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 30, rue de la Banque.  
 Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 14 Octobre 1865

### BULLETIN

On écrit de Florence que M. le comte de Sartiges vient de quitter cette ville pour retourner à son poste. Si ce qu'on rapporte est exact, l'honorable ambassadeur aurait été vivement impressionné par le réveil des espérances et la reprise des manœuvres du parti d'action, qui considère l'évacuation partielle de nos troupes comme une facilité donnée à leurs aspirations sur Rome. Les prochaines élections seront influencées, dans le sens révolutionnaire, par cet incident, et les ultrà-unitaristes ne négligeront rien pour le faire servir à leurs convoitises parlementaires.

Le Journal de Rome du 12 dit que la France et le Pays ont cherché à insinuer que le gouvernement de Victor-Emmanuel avait depuis quelque temps donné des preuves évidentes d'un profond changement, que les menaces d'agression s'étaient changées en promesses de protection et de respect et que cette transformation devait être attribuée à la complète diversité des principes professés par les ministres actuels de Florence. Ce journal fait observer que ces assertions ne répondent pas aux faits. Il assure que de fréquentes violations du territoire pontifical par les gardes nationaux d'Italie ont encore lieu en présence de l'armée française. Il ajoute que les assertions de la France et du Pays ne répondent pas davantage aux principes qui continuent d'inspirer le gouvernement italien, puisque ce gouvernement n'a pas cessé de persécuter l'Eglise et de former les séminaires épiscopaux, etc. L'organe officiel conclut ainsi : « Ne saurait être l'ami du Pape celui qui se montre l'ennemi ardent des grandes institutions catholiques qui sont respectées, même par les peuples infidèles et dissidents. »

Le Daily Telegraph, à propos du voyage de M. de Bismark à Biarritz, prévoit d'importantes transformations en Europe. Il constate les vues pacifiques de l'Empereur et ajoute : « La conduite de la Russie envers la Pologne et celle de l'Allemagne envers le Danemark ont beaucoup modifié les sentiments du peuple anglais, qui redouterait moins qu'autrefois un changement apporté à l'organisation actuelle de l'Europe. Si la Prusse se décidait à admettre l'opportunité d'un congrès international, le projet de Napoléon III pourrait aujourd'hui se réaliser. »

La Liberté dit à ce sujet : « Quand les premiers, avec un ancien ministre de la Belgique, nous avons montré que l'agrandissement de la Prusse appelait une compensation sur nos frontières, ouvertes du côté de Berlin depuis les désastres de 1815, on a affecté de rire de ce qu'on appelait notre politique d'aventures. Aujourd'hui, toutes les correspondances, tous les journaux s'occupent presque exclusivement de cette question, et l'attente est pour ainsi dire universelle à cet égard. »

En dehors du procès Jefferson Davis annoncé pour la fin d'octobre, la principale préoccupation du jour, aux Etats-Unis, est la question des droits politiques des noirs. Ce qui complique la difficulté, c'est que chacun des Etats a des vues et des décisions différentes. Ainsi, dans le Maine, le New-Hampshire et le Vermont, les noirs et les hommes de couleur votent sans con-

ditions de cens ou d'instruction élémentaire. Dans le Massachusetts, noirs ou blancs doivent savoir lire et écrire. Dans l'Ohio, les trulâtres votent, mais les noirs ne votent pas. Voilà une belle uniformité !...

On parle d'une circulaire qui aurait été adressée aux agents diplomatiques français, expliquant le caractère du rapport de MM. les ministres des affaires étrangères et du commerce à l'Empereur sur le choléra, et donnant des instructions à ces mêmes agents dans le sens indiqué par le rapport.

J. REBOUX.

On lit dans un journal :

« L'accueil fait pendant la dernière session législative au projet d'aliénation d'une partie des forêts de l'Etat avait donné à penser à quelques personnes que ce projet, n'ayant pas été discuté, serait retiré. Nous croyons pouvoir assurer qu'il n'en est rien. Nous sommes informés, en effet, que M. Fould s'est occupé, depuis la dernière session, d'un travail destiné à prouver que les ventes projetées seraient sans inconvénients; on dit dans certains cercles officiels que ce travail est de nature à dissiper les préventions qui se sont élevées contre le projet en question. Nous ne sommes pas à même d'en juger; mais nous devons faire observer que si M. Fould se présente avec un mémoire à l'appui, ses adversaires pourront invoquer les opinions émises par plusieurs conseils généraux. On arrivera donc des deux côtés avec des armes nouvelles, et peut-être que, de la sorte, les conditions de la lutte ne se trouveront pas beaucoup modifiées. »

Pendant que nous sommes sur ce chapitre, nous devons mentionner un bruit très accrédité dans le monde financier. Il serait sérieusement question, parait-il, d'un emprunt de 300 millions pour les départements. Cet emprunt serait émis par le Crédit foncier dans la même forme absolue que le dernier emprunt de la ville de Paris, c'est-à-dire au même taux, avec le même revenu et les mêmes tirages. Les titres de ce nouvel emprunt seraient attribués de préférence aux porteurs du Crédit foncier.

Nous lisons dans la Gazette de France : « La Gazette vient d'être frappée par deux avertissements. On sait que le second lui a été donné pour les lignes dont elle a accompagné la publication du premier. M. le ministre a vu dans ces lignes une discussion qu'il ne croit pas permise, les avertissements étant, d'après lui, une peine qu'un journal doit subir et ne peut discuter. »

Nous avons pensé que la meilleure manière de prouver à l'administration notre obéissance pour la loi qu'on nous signifiait, quelque dure qu'elle puisse être, était de garder le silence.

Cependant, nous avons cru pouvoir nous demander si la loi interdit réellement de discuter un avertissement. Ce n'est pas ici que nous nous permettrons cet examen. Nous nous sommes résolus à porter la question devant le conseil d'Etat. Tout le monde s'incline en France devant cette haute juridiction, et nous ne croyons pouvoir mieux prouver le désir sincère où nous sommes de respecter la loi, que de lui demander un arrêt qui en fixe absolument la limite et le sens. — Gustave Janicot. »

On écrit de Bruxelles au Journal de Liège, au sujet des enrôlements dans la légion étrangère :

« Des correspondances parisiennes annoncent l'envoi au gouvernement français d'une note du gouvernement belge. Celui-ci se plaindrait des désertions provoquées par les dépôts d'enrôlements mexicains qui se font à Lille, et il aurait appelé l'attention du ministère des affaires étrangères de France sur la nécessité de faire observer la frontière française que franchissent les fugitifs. »

Ces nouvelles sont erronées. Le gouvernement belge n'a envoyé aucune note ni plainte à Paris. On a, du reste, beaucoup exagéré cette affaire de désertions, et l'on croirait, à lire quelques journaux, qu'il ne s'est jamais rien vu de pareil. Il y a eu cependant des désertions en tout temps, et M. le général Chazal a donné, à ce sujet, dans la dernière session, des détails circonstanciés et très intéressants.

Quant au nombre des déserteurs, il varie selon les circonstances, et souvent il a été plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. Ce qui paraît avoir attiré quelques-uns de nos sous-officiers en France, c'est la création d'une nouvelle compagnie dans la légion étrangère, qui est particulièrement destinée aux expéditions lointaines.

Des gentilshommes allemands ont offert à François II, le 4<sup>e</sup> octobre, un bouclier d'argent orné de pierres précieuses, avec un adresse rédigée par le prince de Sayn-Wittgenstein. Dans la réponse du roi, on a remarqué ce passage :

« Au siège de Gaëte, nous avons rempli un devoir, qui incombe comme monarque aussi bien que comme citoyen, en défendant à la fois l'indépendance des Deux-Siciles et les droits de tous les monarches et de tous les peuples. Sans nourrir de vaines espérances, nous avons néanmoins confiance dans l'avenir. Après cinq ans, les hommes de l'Italie du Nord ne sont pas parvenus à fonder dans le Midi un état de choses solide et durable. »

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes : Florence, 12 octobre, soir.

L'Opinion, dans un article sur la situation du Trésor, dément le bruit d'un nouvel emprunt pour l'année prochaine, et elle en démontre l'in vraisemblance.

Londres, 12 octobre.

Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants : Augmentation : Compte du Trésor, 336,827 liv. st. Diminution : Réserve des billets, 67,880 liv. st.; comptes particuliers, 292,090 liv. st.; encaisse métallique, 447,491 liv. st.; portefeuille, 83,804 liv. st.

Londres, 12 octobre, 4 h. 30 m.

Le Globe, commentant les dépêches de M. Adams, nie que la reconnaissance du Sud, comme belligérant par l'Angleterre, ait été un acte précipité et sans précédents.

Copenhague, 12 octobre.

Le Landsting s'est occupé aujourd'hui du projet de Constitution proposé par le gouvernement. Le projet a été adopté avec quelques modifications par 49 voix contre 2. Il va être immédiatement soumis à une commission mixte de 30 membres.

Madrid, 12 octobre.

Le choléra diminue. Hier, sur 370 cas qui ont été constatés, il n'y a eu que 85 décès. Aujourd'hui, sur 268 cas, on ne compte que 50 décès.

Dublin, 13 octobre.

Le juge vient de renvoyer encore sept Fénians devant les assises. Le témoin Wintem a déposé que l'insurrection devait éclater à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. Les meneurs avaient pris des mesures pour obliger la population à prendre part au mouvement. Toutes les personnes qui s'y seraient refusées, auraient été considérées comme ennemies et massacrées.

Southampton, 13 octobre.

Les avis de la Guadeloupe donnent des détails sur l'ouragan qui a dévasté ce pays. Beaucoup de personnes ont péri. La détresse est extrême. La récolte du coton et du café a été détruite. Les îles Marie-Galante et les Saintes n'offrent qu'un amas de ruines. A Marie-Galante, 250 personnes avaient péri. Il y a eu aussi beaucoup de victimes aux Saintes. Toutes les maisons, excepté une seule, se sont écroulées.

Les troupes espagnoles ont complètement évacué San-Domingo.

La prise du fort St Michel par les insurgés d'Haïti, est restée sans avantage pour eux. Il y a de nombreuses désertions dans les rangs. Les vivres leur manquent. On croit qu'ils seront battus.

Une frégate anglaise était arrivée à Port-au-Prince.

Southampton, 13 octobre.

L'Atrato est arrivé avec la malle des Indes Occidentales et du Pacifique et 838,081 dollars.

Les affaires du Pérou ne sont pas arrangées. Le corps insurgé qui se trouvait dans la vallée de Tamja s'est mis en mouvement pour se réunir au Corps stationné près de Pisco. L'armée révolutionnaire du Nord, sous les ordres du colonel Bolta, a maintenu ses positions contre l'armée du gouvernement; plus tard, elle a rallié le Corps stationné à Pisco. On croit que les insurgés ne tarderont pas à marcher sur Lima. Les habitants d'Aréquipa se sont prononcés en faveur du gouvernement. Montero occupe toujours les îles Chinchas. Le chargement du guano n'est pas empêché.

La flotte espagnole a quitté les eaux péruviennes pour se rendre dans celles du Chili où elle insistera pour une indemnité. On s'attendait à un mouvement révolutionnaire à Santa-Martha.

New-York, 30 septembre soir.

(Par le paquebot *Damasus*.)

Or, 144 1/8. — Change sur Londres 157 3/4. — Change sur Paris, 3,57 1/2. — Bonds, 107 5/8. — Coton, 45. Aucune nouvelle politique.

Londres, 13 octobre.

Le Derby de Newmarket a été gagné par *Gladiator* arrivé premier; *Longdon* est arrivé deuxième; — Le paquebot *Lincshire*, arrivé à Falmouth, apporte 282,000 liv. st. en numéraire.

Londres, 13 octobre.

Le Times, le Morning-Post et le Daily-News, publient des articles pacifiques sur la correspondance diplomatique échangée entre lord Russell et M. Adams, relativement aux déprédations des corsaires confédérés.

Douze cas de choléra, dont quatre suivis de mort, ont eu lieu à Epping, petite ville du comté d'Essex, à 26 kilomètres de Londres. Tous les cas se sont produits dans la même maison. Depuis dimanche, aucun nouveau cas n'a été signalé. Toutes les mesures de précaution sanitaire ont été prises.

Southampton, 13 octobre.

On mande du Chili qu'il a été présenté à la Chambre des députés une proposition tendant à augmenter les droits d'entrée à Valparaiso.

Le gouvernement de San Salvador a fait juger par un conseil de guerre l'ancien président Barrios. Barrios a été condamné à mort et fusillé le 23 août. L'autorité a considéré cette mesure de rigueur comme nécessaire pour le maintien de la paix dans la république.

Un grand mécontentement règne dans le Nicaragua contre San Salvador, parce que le Nicaragua n'avait livré Barrios qu'à la condition qu'il eût la vive sauve. On croit que cette affaire amènera une guerre entre les deux républiques.

La paix est rétablie dans le Honduras. On se prépare à Costa Rica pour l'élection présidentielle.

Hambourg, 13 octobre.

Dans le Posttidning de Stockholm, arrivé ici aujourd'hui, le gouvernement suédois fait déclarer qu'il est étranger à tous les articles publiés sur le Scandinavisme. Il déclare surtout comme n'ayant rien d'officiel l'article du Posttidning, reproduit par le Faedrelandet, au sujet de la formation d'un Etat Scandinave formé à l'exclusion de l'Allemagne et de l'Angleterre, pour combattre l'agrandissement de la puissance franco-russe.

Modène, 12 octobre.

Le tribunal de Modène s'est occupé, dans son audience d'aujourd'hui, des nouveaux incidents dilatoires opposés par l'ex-duc

d'Este pour retarder le jugement définitif dans le procès en revendication du titre de Marquis d'Este intenté par le prince Cressy-Chanel. Le Commandeur Mancini a plaidé chaleureusement la cause du prince.

### BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Les transactions sur le coton à Liverpool conservent leur peu d'activité, par suite de l'engorgement des marchandises et de l'incertitude qui règne au sujet des approvisionnements.

Le stock américain, y compris la récolte annuelle, paraît devoir s'élever à un million de balles.

La situation actuelle du coton, par rapport aux approvisionnements, peut être sumer ainsi, à l'exclusion du coton américain :

Stock à Liverpool et à Londres.	473,000 balles.
En mer des Indes et de Chine.	325,000 —
Derniers chargements aux Indes.	85,000 —
Brazil.	50,000 —
Egypte.	60,000 —
Indes occidentales.	13,000 —
Total.	1,006,000 balles

En évaluant à 85,000 par semaine les dix-huit semaines qui restent à courir jusqu'à la fin de l'année, le stock ne paraît s'augmenter plus à cette époque que 71,000 balles. Mais à ce dernier chiffre il faut ajouter les quantités expédiées d'Amérique. C'est peut-être beaucoup que de porter ces quantités à 250,000 balles. Il ne restera donc à la fin de l'année qu'un stock de 321,000 balles. Ce qui est à prévoir, c'est que les quantités de coton courtes, qui diminueront, tandis que les longues soies d'Amérique arriveront avec plus d'abondance.

La Banque nationale belge a élevé son escompte à 5 1/2 %.

### SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALES

Au 13 octobre 1865.

ACTIF.

Argent monnayé et lingots, à Paris et dans les succursales.	437.755.457 02
Effets échus hier, à recevoir ce jour.	236.646 53
Portefeuille de Paris, dont 88,130,383 fr. 03 c. provenant des succursales.	357.220.425 17
Portefeuille des succursales, effets sur place.	330.980.841 00
Avances sur lingots et monnaies.	38.526.700 00
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales.	12.661.600 00
Avances sur effets publics français.	14.026.009 00
Avances sur effets publics français, dans les succursales.	9.310.600 00
Avances sur actions et obligations de chemins de fer.	31.107.900 00
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales.	22.330.500 00
Avances sur obligations du Crédit foncier.	653.500 00
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	478.550 00
Avances à l'Etat (convention du 12 juin 1857).	60.000.000 00
Rentes de la réserve.	12.930.750 11
Rentes (fonds disponibles).	36.449.737 91
Rentes immobilisées (loi du 9 juin 1857).	100.000.000 00
Hôtel et mobilier de la Banque.	8.406.843 00
Immeubles des succursales.	1.547.743 32
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.	11.335.010 87
Divers.	1.486.050.264 98
PASSIF.	
Capital de la Banque.	182.500.000 00
Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857).	7.044.776 02
Réserves mobilières.	32.105.750 14